

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

1. Les droits culturels comme valeur éthique

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

SOMMAIRE DE LA SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE :

	<u>Entrée en matière</u> : le plan de la séquence
	<u>Pratique réflexive</u> : quelques exercices ou bien un teaser pour vous aider à porter un regard <u>avant</u> la découverte de la séquence (vos pré-représentations) <u>et</u> un temps de réflexion <u>après</u> l'apprentissage du contenu (qu'est-ce que vous avez ressenti, appris ?)
	<u>Émotion / Corps</u> : pour une belle mise en condition, un temps d'exercices de respiration proposé <u>avant</u> et <u>après</u> l'apprentissage
	<u>Concept</u> : le contenu de la séquence
	<u>Temps d'appropriation</u> : les exercices et leurs corrigés

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

Et maintenant,

Munissez-vous de votre **Carnet de bord des apprentissages CHANGE OF VIEW.**

Le Carnet CHANGE OF VIEW, qu'est-ce que c'est ?

C'est votre compagnon de route tout au long de votre découverte du Référentiel sur l'empowerment. Il contient des rubriques qui vous permettent de structurer vos prises de notes : vos pré-représentations des thématiques abordées, vos notes prises pendant la lecture du contenu, vos solutions aux exercices, vos ressentis et vos conclusions.

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

Cette séquence aborde les principes sur lesquels s'appuient les **droits culturels**, et les spécificités d'un accompagnement respectueux des droits culturels.

Entrée en
matière

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

Les questions suivantes ne donnent pas lieu à une correction :

Citez trois composantes de la culture.

Citez deux principes sur lesquels s'appuient les droits culturels.

Comment prendre en compte la culture dans un processus d'accompagnement ?

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

Mise en condition

Pour vous mettre en condition d'apprentissage, nous vous proposons des exercices de respiration d'une durée de 5-10 minutes.

Pour découvrir les exercices, cliquez ici :



Émotion /
Corps

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

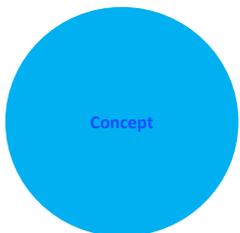
2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

Apprentissage sur le principe des droits culturels

À l'issue de la présentation qui suit, nous vous proposons de tester vos connaissances sur un mode ludique.



#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

Trois principes :

Les droits culturels qui s'inscrivent dans les droits humains fondamentaux affirment que :

1. chaque personne est porteuse de culture ;
2. chaque personne a le droit d'affirmer et de choisir son identité culturelle ;
3. chaque personne doit également être respectueuse de la liberté et de la dignité des autres personnes.

Les droits culturels envisagent la culture comme ce qui permet de faire humanité avec les autres :

« Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. »

Concept

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

Trois spécificités :

Un accompagnement respectueux des droits culturels est un chemin vers l'émancipation tant de l'accompagné que de l'accompagnant, cheminement dont ils restent maîtres, et qui invite à une posture d'humilité et de responsabilité.

Un accompagnement :

- 1 - qui permet aux individus de ne pas se laisser enfermer par les processus extérieurs qui les déterminent, et ouvre le champ des opportunités et les capacités à faire des choix qui donnent sens et valeur à leur vie ;
- 2 - qui dépasse les relations verticales et à sens unique entre l'accompagnant et l'accompagné et établit une relation plus égalitaire, fondée sur la réciprocité des apports et l'instauration d'une reconnaissance mutuelle des personnes ;
- 3 - qui dépasse la rigidité des habitudes, et se veut, à chaque fois, unique, co-construit, pensé dans un contexte, pour s'assurer qu'il soit adéquat, acceptable et adapté au cheminement de vie de la personne.

Concept

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

Temps d'appropriation

À présent, place aux exercices d'appropriation !

Chaque exercice contient une première diapositive avec la consigne et l'énoncé, et une deuxième diapositive avec les réponses expliquées.

Conseils : Pour chaque exercice, avant de passer à la deuxième diapositive, notez d'abord votre réponse dans votre Carnet CHANGE OF VIEW, pour éviter de voir les réponses trop tôt. Aussi, assurez-vous de visionner la présentation au mode « Diaporama ».

Appropriation

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

1. Exercice sur les composantes de la culture

Consigne : Parmi les propositions ci-dessous, cochez celles qui sont des composantes de la culture :

A = Les valeurs

B = Les croyances

C = Les convictions

D = Les Langues

E = Les savoirs et les arts

Appropriation

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

Corrigé :

A = Les valeurs

B = Les croyances

C = Les convictions

D = Les Langues

E = Les savoirs et les arts

Réponses A, B, C, D et E

Feedback : En effet, la déclaration de Fribourg donne une définition extrêmement ouverte et large de la culture ; loin de se limiter à la vision au droit à l'accès à la culture.

« Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. »

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

2. L'accompagnement – exercice 1

Consigne : Cochez la bonne réponse.

Cette conception de la culture... :

A = permet un accompagnement uniforme standardisé.

B = permet un accompagnement différencié.

Appropriation

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

Corrigé :

Cette conception de la culture... :

A = permet un accompagnement uniforme standardisé.

B = permet un accompagnement différencié.

Réponse B

Feedback : Un accompagnement respectueux des droits culturels permet d'échapper aux systématismes. Il se veut, à chaque fois, unique, co-construit, pensé dans un contexte, pour s'assurer qu'il soit adéquat, acceptable et adapté au cheminement de vie de la personne.

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

3. L'accompagnement – exercice 2

Consigne : Cochez la bonne réponse.

Quelles sont les attitudes attendues des participants d'un processus d'accompagnement ?

A = Humble

B = Responsable

C = Soumis

D = Autoritaire

Appropriation

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

Corrigé :

A = Humble

B = Responsable

C = Soumis

D = Autoritaire

Réponses A et B

Feedback : Un accompagnement respectueux des droits culturels ne peut exister sans une posture d'humilité et de responsabilité. Par contre, la soumission n'est pas attendue car elle est en contradiction avec l'affirmation que chaque personne a le droit de choisir son identité culturelle et de concrétiser sa liberté. La réserve n'est pas souhaitable car elle pourrait limiter la richesse de la réciprocité des apports.

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

4. L'accompagnement – exercice 3

Consigne : Cochez la bonne réponse.

Un accompagnement respectueux des droits culturels se construit sur base... :

A = d'une prise en compte des déterminismes de chacun.

B = de l'adéquation aux compétences de l'accompagnateur.

C = de nouvelles perspectives de choix.

D = du respect du cheminement de vie de la personne.

E = des apports réciproques de l'accompagnant et de l'accompagné.

Appropriation

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

Corrigé :

Un accompagnement respectueux des droits culturels se construit sur base... :

A = d'une prise en compte des déterminismes de chacun.

B = de l'adéquation aux compétences de l'accompagnateur.

C = de nouvelles perspectives de choix.

D = du respect du cheminement de vie de la personne.

E = des apports réciproques de l'accompagnant et de l'accompagné.

Réponses A, C, D et E

Feedback : Un accompagnement respectueux des droits culturels ne peut pas s'appuyer uniquement sur les compétences de l'accompagnateur mais aussi sur ce qu'il est dans sa globalité. Il ne peut pas non plus privilégier un des protagonistes de l'accompagnement au détriment de l'autre.

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

Pratique réflexive

À présent, si vous les souhaitez, vous pouvez faire le lien avec vos pratiques professionnelles, en complétant les autres rubriques de votre Carnet de bord des apprentissages CHANGE OF VIEW :

- La rubrique « *Comment je me sens ?* »
- La rubrique « *Qu'est-ce qui a changé dans mon regard ?* »
- La rubrique « *Comment est-ce que j'entrevois de le mettre en pratique ?* »
- La rubrique « *Qu'est-ce que j'aurais envie d'approfondir ?* »

#1 • Socle commun



1. Les droits culturels comme valeur éthique

2. Principes fondamentaux en matière d'empowerment

2.1_ L'équité dans la relation

2.2_ La réciprocité dans la relation

2.3_ La personne accompagnée au centre de la relation

Temps de respiration

Pour terminer cette séquence pédagogique, nous vous proposons de prendre encore un temps de respiration d'une durée de 5-10 minutes, en suivant les consignes suivantes.

Pour découvrir la consigne, cliquez ici :



Émotion /
Corps